

## BRILLIANT MARINER

Du 12 au 22 avril, dix bâtiments de la marine nationale, dont le porte-avions *Charles de Gaulle*, participeront à l'exercice OTAN *Brilliant Mariner*. Pour la France, ces manœuvres sont le prélude à sa prise de commandement de la 15<sup>e</sup> rotation de la composante maritime (MCC) de la force de réaction de l'OTAN (NRF) au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Cette prise de commandement de la MCC par la Marine est la première depuis le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN acté en avril 2009. Le déploiement de moyens conséquents dans ce prochain exercice est d'ailleurs un symbole fort de l'évolution de sa relation avec l'Alliance.

### NRF

Créée en 2003, la NRF (*Nato Reaction Force*) est une force interarmées, modulable et entraînée que l'OTAN peut déployer rapidement et pour toute opération. Elle est aussi le moteur de la transformation de l'OTAN sur le plan militaire.

La NRF peut compter jusqu'à 25 000 hommes et comprend quatre composantes (terrestre, aérienne, maritime et forces spéciales). Les pays de l'OTAN y affectent des unités pour des périodes de six mois et en assument le commandement à tour de rôle, en fonction de leur volontariat. La participation des forces des différentes nations à la NRF est précédée d'un long programme d'entraînement, d'abord national (6 mois) puis avec les autres forces alliées (6 mois), et d'une certification OTAN.



Le *Mistral*

### BRILLANT MARINER

L'objectif de l'exercice *Brilliant Mariner* est donc d'entraîner la composante aéro-maritime de la NRF 15 et de certifier son état de préparation avant la prise d'alerte le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Onze pays de l'OTAN, ainsi que la Suède, invitée, participent à cet exercice qui se déroulera en mer du Nord. L'Allemagne et la Norvège en sont les nations hôtes. Il regroupera 6 500 hommes et femmes, 36 bâtiments de surface, 4 sous-marins et 30 avions. Pour sa part, la marine nationale y déploie, outre le *Charles de Gaulle* et son groupe aérien, le bâtiment de projection et de commandement *Mistral*, également navire amiral lors de l'exercice, le sous-marin nucléaire d'attaque *Emeraude*, les frégates de défense aérienne *Forbin* et *Cassard*, la frégate de lutte anti-sous-marin *Latouche-Tréville*, les chasseurs de mines *Aigle* et *Andromède* et le bâtiment de soutien et de ravitaillement *Marne*.

*Brilliant Mariner* simulera l'intervention d'une force internationale dans une zone de crise (revendication territoriale, campagne d'épuration ethnique, mouvements de population, camps de réfugiés...) afin de rétablir la sécurité et d'éviter une déstabilisation régionale plus importante. Dans ce cadre, la composante aéro-maritime devra établir un contrôle de l'espace maritime, sécuriser les axes de communication maritime et les principaux ports, protéger l'acheminement de l'aide humanitaire, empêcher le trafic d'armes et faire respecter le cessez-le-feu.

### FRMARFOR

La France est l'un des quatre principaux contributeurs à la NRF depuis sa création (près de 25 000 militaires français ont déjà participé à la prise d'alerte NRF). Elle dispose d'un état-major de commandement pour chacune des composantes de la force et est, à chaque rotation, nation-cadre de l'une d'entre elles. Elle fournit alors l'état-major de la composante et les principaux éléments qui l'arment.

La Marine a obtenu la certification opérationnelle de son état-major de composante maritime (FRMARFOR) en 2006 et a pris le commandement de la MCC de la NRF 10 au 1<sup>er</sup> janvier 2008. FRMARFOR assure, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le commandement de la composante amphibie de la MCC de la NRF 14, après avoir été certifiée lors de l'exercice *Loyal Midas* (fin 2009) effectué à bord du *Mistral*.

Basée à Toulon et armée par 109 militaires, FRMARFOR peut être utilisée simultanément dans les prises d'alerte de la NRF, pour la conduite de grands exercices maritimes nationaux ou interalliés et celle des forces engagées en opération.

La participation de la marine nationale aux exercices OTAN et au processus de la NRF a permis d'entretenir le niveau opérationnel des unités engagées, d'améliorer l'interopérabilité avec les marines alliées, de renforcer l'aptitude à s'intégrer dans des dispositifs multinationaux et de faire évoluer les doctrines et les tactiques d'emploi.